

Cadre réservé au Service d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Dossier numéro :

Date de réception :

Demandeur :

Société, Nom, Prénom :

Si nécessaire, préciser la personne morale représentée :

Adresse de facturation :

Téléphone : Adresse mail :

• Adresse de l'installation à diagnostiquer :

Adresse :

Commune :

Référence cadastrale :

Numéro de permis de construire :

• Caractéristiques des locaux :

Habitation : Neuve Transformation Agrandissement Mise en conformité

Type de résidence : Principale Secondaire

Nombre de pièces principales (code construction) 1 2 3 4 5 6 Autre :

Mode alimentation en eau : Raccordé au réseau public oui non

Desservi par le réseau public oui non

• Caractéristiques du terrain :

Nature du sol perméabilité > à 10mm/h perméabilité < 10mm/h

Etude de sol obligatoire à transmettre oui non

Nappe d'eau présente à moins d'1 mètre au fond de fouille projeté oui non

Pente générale du terrain < à 5% 5 à 10% > à 10%

Présence d'un puit ou forage sur ou à proximité de la propriété étudiée oui non

Distance du puit vis-à-vis de l'installation projetée > à 35m < à 35m

Puit utilisé pour la consommation humaine oui non

Puit déclaré en Mairie oui non



• **Caractéristiques des installations projetées :**

Bac Dégraisseur : Litres (capacité)

Fosse toutes eaux : M3 (volume)

Epandage : Tranchées → longueur m Nombre de tranchées :

Lit → surface m2

Filtre à sable : Drainé → longueur m

Non drainé → largeur m

Imperméabilisé → hauteur m

Terre : Surface → m2 Surface au sommet → m2

Filière agréée : Nom N° agrément Capacité EH

Relevage : avant traitement après traitement volume Litres

Rejet après traitement vers le milieu superficiel privé communal départemental

• **Mise en place de l'installation :**

Entreprise

Adresse

Téléphone

• **Autorisation du propriétaire de l'exutoire (fossé, ruisseau, etc)**

A REMPLIR SI VOUS N'ETES PAS VOUS-MEME PROPRIETAIRE

Je soussigné(e) propriétaire de l'exutoire mentionné dans le champs (caractéristiques des installations projetées) de la présente étude, autorise le déversement après épuration des rejets du dispositif d'assainissement non collectif faisant l'objet de cette demande dans l'exutoire dont je suis propriétaire sous réserve de l'approbation de l'étude de filière par le service public d'assainissement non collectif (SPANC).

Observation(s) éventuelle(s) du propriétaire :

.....
.....
.....

A Le

Signature

• **Autorisation de passage de canalisation d'assainissement (sur un terrain dont vous n'êtes pas le propriétaire)**

En terrain privé : Je soussigné(e) propriétaire du terrain, autorise la réalisation et le passage de canalisation d'assainissement sur le dit terrain.

Sous voirie communale ou départementale : dans ce cas, une demande de permission de voirie doit être adressée par la pétitionnaire à la Mairie ou à l'Agence technique départementale. La réponse sera jointe au dossier.

A Le

Signature



• **Attestation de non utilisation du puits pour l'alimentation en eau potable (à remplir par le propriétaire du puits)**

Je soussigné(e) propriétaire du puits mentionné dans le champs « Caractéristiques du terrain » de la présente étude, certifie que le dit puits n'est pas utilisé pour la consommation humaine.

A Le

Signature

Pièces à joindre :

- Un rapport justifiant l'adéquation de la filière proposée aux caractéristiques de la propriété et aux besoins (caractéristiques du sol, environnement, occupation, ...)
- Plan de situation de la parcelle
- Plan de masse du projet de l'installation d'assainissement non collectif, sur base cadastrale
- Plan d'aménagement intérieur de l'habitation
- Profil en long de l'installation sans échelle mais avec côtes fil d'eau, côtes terrain naturel, côtes projet fini et linéaire

Engagement :

Le pétitionnaire certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts. En outre, il s'engage :

- A informer le SPANC de toute modification de son projet et à en supporter les éventuels frais d'instruction du dossier par le service ;
- A ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'avis favorable du SPANC ;
- A respecter les règles techniques de pose du système projeté ;
- A ne pas remblayer l'installation avant le passage du SPANC dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux ;
- A ne pas envoyer les eaux pluviales dans le système d'assainissement ;
- A assurer le bon entretien de son installation (vidange notamment) conformément aux consignes du fabricant et de l'avis d'agrément le cas échéant (filières agréées) ;
- A s'acquitter de la redevance prévue dans le règlement de service du SPANC.

Tarif du diagnostic : Par délibération du conseil municipal de BAZAS, en date du 12 Mars 2018, le tarif diagnostic est fixé forfaitairement à 130€ HT.

Bon pour commande et obligation de paiement

Signature

